

Bilan moral de l'année 2020

L'année 2020, pour des raisons qui n'échappent à personne, a été très particulière à plusieurs points de vue.

Personne n'oubliera, avant longtemps, que ce fut l'année du COVID 19.

Pour le Festival de Cinéma de Douarnenez, l'association, le CA et l'équipe, 2020 restera une année marquée de gravité, en raison de décisions à prendre dans une grande incertitude.

Certains retiennent peut-être que, pour le Festival, ce fut une année sans édition. Pour d'autres, celle de changements formels, et néanmoins très symboliques, en particulier la décision du « changement de place », lieu de l'édition, et de l'achat d'une tente pour remplacer « le chapiteau » emblématique.

Pour le Festival, l'année 2020 peut se représenter en 3 périodes très différentes, marquées d'abord par une certaine assurance dans un avenir possible, grâce à une année 2019 exceptionnelle, puis par des événements imprévisibles et qui nous dépassaient totalement, enfin par une détermination très grande à assurer la pérennité du Festival, grâce à des décisions inédites, des aides appréciables de nos partenaires et enfin par des modifications profondes dans la gouvernance.

Revoyons ensemble les faits qui ont jalonné cette année :

Janvier- février 2020

Les bons résultats de l'année 2019, grâce à une édition très positive, nous permettaient d'envisager l'avenir immédiat assez sereinement. L'édition 2020 se préparait avec quelques changements importants, rendus réalisables par le succès de 2019 et les résultats financiers qui en résultaient.

Plusieurs décisions ont été prises alors par le CA :

- **Le changement de place** avec accord de la mairie pour installer le Festival place Bézier.
- **L'achat d'une tente** pour remplacer le chapiteau qui n'avait plus le feu vert du contrôle de sécurité. L'investissement prévu serait financé en partie par un emprunt.

D'autres changements étaient en cours de réflexion :

- Les toilettes sèches sous-traitées à un professionnel.
- La mise en place d'une billetterie pour réserver en ligne les places de cinéma en partenariat avec l'Office de Tourisme de Douarnenez.

L'édition s'organisait :

- La programmation était en cours et le comité de sélection du Grand Cru de Bretagne commençait à visionner les films réalisés dans l'année précédente.
- Le projet d'affiche pour l'édition avait été validé.

Le départ de Natalia, à sa demande, se préparait. Gaëlle Piriou était recrutée sur un profil de poste d'assistant(e) comptabilité et administratif.

L'AG était envisagée pour le mois d'avril.

Mars à août : la crise du Covid 19 et, parmi ses conséquences, le report de l'édition

prévue fin août.

En mars, la crise sanitaire se déclare. Alors que le premier tour des élections municipales allait commencer, le confinement complet est décrété.

Malgré une grande perplexité et une certaine inquiétude, l'équipe s'organise pour continuer la préparation de l'édition, en télétravail, avec au moins deux réunions par semaine en visioconférence.

Par le même moyen, le bureau élargi se réunit chaque semaine avec Christian et le plus souvent possible avec l'équipe.

En avril, avec Natalia, nous étudions plusieurs scénarii possibles, en fonction de l'évolution de la pandémie et des mesures sanitaires qui pourraient s'imposer.

Finalement, après le 15 avril, vue l'interdiction d'organiser des événements rassemblant du public, le CA adopte la proposition de reporter l'édition à 2021.

Dans ces conditions, la recherche d'un équilibre financier reposait en grande partie sur l'option de chômage que nous allions choisir. Les hypothèses chiffrées par Natalia montraient clairement qu'un mois de chômage ne suffirait pas à assurer l'équilibre financier. A l'opposé, six mois de chômage nous auraient conduits au mois de novembre et ce délais était trop long. Nous avons opté pour un moyen terme et proposé que le CA adopte le chômage partiel pour l'équipe pendant 4 mois.

Le choix que nous avons fait était inéluctable. Néanmoins il a été possible en raison des aides décidées par l'Etat pour le financement du chômage.

Par ailleurs nous avons bénéficié également du soutien entier de nos partenaires institutionnels. Très rapidement, ils nous ont assurés qu'ils maintiendraient le niveau d'aide décidé pour l'année, même si l'édition devait être annulée. Cet engagement représentait un soutien précieux et même indispensable pour le Festival. Nous les remercions d'avoir été ainsi à nos côtés.

Néanmoins, les décisions ont été très dures à prendre. Il a été difficile de fédérer le CA, notamment sur le choix de renoncer à une édition, même réduite, en 2020 et d'avoir recours au chômage partiel pour l'équipe permanente.

En revanche, une fois ces options choisies, l'accord a été total concernant la solidarité avec les intermittents. Le CA a adopté la proposition de chômage partiel pour les intermittents et un complément de salaire assuré par l'association, comme pour l'équipe permanente.

A la suite de ces débats et de ces décisions, le bureau élargi s'est trouvé modifié avec la démission de Gwenolé et le congé maternité de Charlotte. Claude Le Guill nous a rejoints.

Le chômage de l'équipe a commencé dès le début mai.

Avant de cesser le travail ils avaient pu mettre en ligne un kesako exceptionnel dont la création avait pour but de maintenir le lien avec les adhérents et festivaliers : travail essentiel et conséquent qu'ils auraient aimé poursuivre.

A partir de là, seuls Natalia et Christian ont conservé du temps de travail pour effectuer les démarches : Natalia en mai et Christian jusqu'au retour de l'équipe, en septembre.

Natalia a demandé à partir dès la fin du mois de mai, après avoir préparé les démarches administratives que Christian prendrait en charge ensuite. Elle a fait le maximum pour faciliter les choses, proposant de revenir aider Gaëlle à se familiariser avec le poste quand elle pourrait rejoindre l'équipe, en septembre. Nous lui en sommes très reconnaissants. Nous avons beaucoup apprécié sa compétence et ses qualités. Le CA lui a dit au revoir lors d'une réunion en présentiel, le 16 juin. Gaëlle, de son côté, a accepté de différer son embauche jusqu'au début septembre. Nous l'en remercions et sommes très satisfaits de l'accueillir dans l'équipe.

Le bureau s'est réuni à plusieurs reprises pendant l'été. Nous avons poursuivi en particulier la réflexion sur la gouvernance. Nous avons également travaillé avec Erwan Moalic sur les liens avec Daoulagad Breizh.

Le Festival et Daoulagad ont pu proposer, fin août, quelques projections de films (grecs et bretons) ainsi qu'un concert (Elisa Vellia) en collaboration avec BCD, Rhizomes, Le Port-musée (dans le cadre des Vendredis sur pilotis), le Pôle audiovisuel, le Cinéma Le Club.

L'assemblée générale pour présenter les bilans de 2019 a été fixée au 26 septembre.

Septembre à décembre : reprise des activités et de la vie associative.

Dès le début du mois de septembre, l'équipe est revenue au bureau. Elle a repris la préparation de l'édition pour 2021.

La mise en place de commissions de travail a constitué une étape vers une nouvelle organisation du travail de coopération entre le CA et l'équipe et vers une nouvelle forme de gouvernance plus collégiale. Ces commissions sont au nombre de 12.

Les 3 premières sont institutionnelles

- Commission « partenariats » pour le suivi des partenariats et des relations institutionnelles.
- Commission « finances » pour le suivi des budgets (prévisionnels et réalisé) et finances...
- Commission « ressources humaines » pour assurer gestion des ressources humaines et le rôle d'employeur du CA.

Elles sont constituées uniquement de membres du CA.

Les 9 autres sont fonctionnelles

- Commission « projet et programmation »
- Commission « gouvernance »
- Commission « logistique »
- Commission « Bretagne »
- Commission « monde des sourds »
- Commission « questions de genres »
- Commission « jeune public »
- Commission « littérature »
- Commission « musique »

Elles associent des membres du CA, de l'équipe permanente, des partenaires et

des adhérents.

L'assemblée générale s'est déroulée comme prévu le 26 septembre.

Le CA a été alors renouvelé pour moitié. Nous avons accueilli de nouveaux entrants qui ont été invités à s'inscrire dans les commissions pour lesquelles ils se sentaient le plus d'intérêt et de compétence.

Cette organisation constitue ce qui caractérise une nouvelle forme de gouvernance collégiale.

Les commissions se sont mises au travail dès le mois d'octobre. Mais certaines fonctionnaient déjà antérieurement (commissions littérature, musique, jeune public, logistique). La commission « gouvernance » a réalisé la réécriture des statuts de l'association, qui vous seront soumis lors de l'assemblée générale extraordinaire, et la rédaction du règlement intérieur qui vous seront présentés en assemblée ordinaire.

Une des priorités du CA pour 2021 sera l'écriture du projet du festival. Il nous faudra également faire, à l'automne 2021, l'évaluation d'un an de gouvernance participative.

Une nouvelle convention a été relancée avec la nouvelle municipalité, la Région Bretagne et le Département du Finistère, les trois principaux financeurs institutionnels du Festival. Le travail sur le projet de l'association et, notamment sur la gouvernance, n'avait pas pu aller assez loin car nous étions toujours pris par le temps et la gestion des affaires courantes. Cette année bouleversée nous a donné l'occasion et le temps d'aller au bout de ce travail. La nouvelle convention, élaborée en cours d'année, a été signée début 2021.

Un diagnostic concernant la démarche développement durable a été réalisé grâce à l'accompagnement du Collectif des Festivals. Le travail a associé des membres de l'équipe, du Conseil d'administration, des adhérents et des partenaires. Les conclusions de ce diagnostic viennent de vous être présentées.

Malgré le vide apparent du fait du report de l'édition prévue en 2021, cette année a été très active et a présenté l'opportunité pour l'association de mener des chantiers très importants. Elle s'est achevée sur un nouveau dynamisme qui s'appuie en particulier sur un CA renouvelé et mieux impliqué dans la gouvernance au travers des commissions. Un effort particulier a été fait pour une meilleure circulation de l'information. Le projet du Festival se clarifie et il intègre de plus en plus un travail avec les partenaires historiques ou occasionnels.